Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 36 (1999)
Heft: 1413

Rubrik: Humeur

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

HUMEUR

Quelle combinazione!

QUOI DE PLUS valorisant pour un parlementaire fédéral que de jouer le rôle du grand électeur! Aussi les rumeurs, l'intox, les scoops, la concurrence des médias, tout cela fait bourdonner la ruche. L'intérêt des partis serait pourtant de calmer le jeu en arrêtant des positions claires qui ne se prêtent pas à interprétations multiples. Et ce devrait être notamment celui du parti socialiste qui, lorsque vient son tour d'un renouvellement, est la cible favorite des comploteurs. Quelle ne fut donc pas la surprise de le voir se lancer non pas dans la pénombre des caves bernoises, mais au grand jour, dans des ouvertures de joueur d'échecs, et de proposer l'éviction du conseiller fédéral Ogi au profit du président du parti radical suisse Franz Steinegger.

Proposition incompréhensible! Dans la mesure où il y a (encore) des sensibilités diverses à l'UDC, y avait-il avantage, en rejetant ce parti dans l'opposition totale, à le blochériser encore plus? On rappellera que l'ancien groupe UDC a voté, contre l'avis de Blocher, en faveur des bilatérales. Mais surtout quel avantage tirer d'un trio radical ! Steinegger est une personnalité politique forte, clairement positionnée centre-droit, européen très peu convaincu. Quelle nouvelle politique en attendre pour le PS? Et surtout, quand, à la première occasion qui se présentera, une combinaison sera imaginée au détriment du PS, quelle attitude de prendre? Jouer les martyrs? *ag*

Erratum

EST-CE LE sujet traité qui a poussé à l'erreur? L'édito de *DP* 1412, consacré au plan de restructuration des bureaux postaux, a été lui-même amputé de la dernière phrase. Chère lectrice, cher lecteur, nous vous présentons toutes nos excuses et publions, avec retard, la fin de l'article. *réd.*

«Quant à l'aménagement du territoire, seuls un pouvoir centralisé et une planification contraignante pourraient mettre de l'ordre dans l'actuelle anarchie des banlieues, dommageable aussi bien pour la vie sociale des villes que pour celle des communes concernées. PI»

DÉFENSE NATIONALE

Les coûts record de l'armée suisse

LA SUISSE EST le pays au monde qui dépense le plus, par tête d'habitant, pour sa défense nationale. Les chiffres ne sont pas produits par des partisans d'une Suisse sans armée ou des socialistes soucieux d'apporter, si l'on ose cette image, de la munition à leur initiative proposant de réduire de moitié le budget militaire. Ils émanent d'experts mandatés par l'état-major général du Département de la défense. Ils se sont réunis en novembre à Berne pour confronter leurs résultats (*NZZ*, 18 novembre 1999)

Les experts n'ont pris en compte que les dépenses strictement militaires. Ils ont donc éliminé les dépenses liées à une protection globale de la population comme la protection civile, les réserves alimentaires, certains soutiens à l'agriculture. Avec une dépense de 700 francs par habitant, la Suisse se classe clairement dans le trio de tête juste derrière la Norvège et la France. Une réduction de moitié nous situerait encore au-dessus de l'Espagne, du Portugal et de la Tchéquie (200 francs par habitant), à hauteur approximative de l'Autriche, de l'Italie, de la Finlande et de la Belgique. Pas loin de l'Allemagne (un peu plus de 400 francs par habitant).

Mais l'intérêt de l'expertise est de révéler l'importance des dépenses non comptabilisées, liées notamment au système de milice. Certes il s'agit d'évaluation approximative: quelle perte économique chiffrable représente le fait que celui qui est astreint à un service est soustrait à la production ou qu'il n'a pas encore la disponibilité de s'astreindre à une formation civile de perfectionnement professionnel? Quel est le coût de l'occupation du sol par l'armée (5,6% de l'ensemble du territoire)?

Même si l'on a affaire à des estimations, elles sont éloquentes. La Suisse double les sommes portées au budget et, avec 1400 francs par habitant, bat tous les records européens. En gros plus le système de milice est développé en faisant appel à des classes insérées en raison de leur âge dans la vie économique, plus le coût invisible est élevé.

Ces chiffres des records suisses pourront être utilisés dans plusieurs directions. A droite pour démontrer que la professionnalisation de certains secteurs est moins coûteuse qu'on ne le croit, ou bien encore pour pousser à la privatisation de certains services, tel l'entretien des véhicules. A gauche, très légitimement, pour justifier une réduction plus drastique des dépenses et une réforme fondamentale, prévue pour 2001. *ag*

SECRET FISCAL

Au service de notre prospérité

PAR MOTION INDIVIDUELLE, le conseiller national Strahm a demandé au Conseil fédéral d'assouplir la distinction tranchée faite dans notre pays entre la soustraction fiscale et la tromperie fiscale opérée à l'aide de faux documents. Seule cette dernière peut être réprimée pénalement ; elle seule peut donc faire l'objet d'une entraide judiciaire. Comme nous assurons de la sorte une protection unique en Europe, nos banques tirent profit de cette sécurité offerte aux fraudeurs.

Dans sa réponse, le conseiller fédéral Villiger n'a pas caché que la Suisse poursuivait, par cette protection, des intérêts égoïstes. Nos banques ont conquis une niche d'importance dans la gestion de fortune, a-t-il déclaré. Si nous collaborions dans la lutte contre la fraude fiscale, elles perdraient cette situation si profitable. Le Conseil national a approuvé. L'intérêt national suisse passe par la protection des fraudeurs internationaux!

Peut-être, un jour, l'Europe ou les Etats-Unis taperont sur la table. Ou nous adaptons notre législation ou nos banques ne seront plus cotées aux bourses les plus importantes. Alors, alors seulement nous nous inclinerons, comme nous l'avons déjà fait pour la répression du délit d'initiés.

Le profit national mal acquis est non seulement immoral, il nous met aussi en position de faiblesse. Si notre souci est la protection de la place financière suisse, il faut savoir qu'à deux reprises (délit d'initiés et fonds en déshérence), elle a montré sa vulnérabilité. *ag*